

Cublize circuit azur Nord



Randonnée n°79993

Une randonnée proposée par gl38

Partie Nord du circuit azur de Cublize; on utilise le PR®7a pour fermer la boucle. Promenade tranquille en forêts, loin de l'agitation du Lac des Sapins. Vue sur le château de Magny, qui a appartenu au frère de Vauban et, par temps clair, sur les Alpes dont le Mont Blanc.

Durée :	5h55	Difficulté :	Facile
Distance :	15.04km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	561m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	559m	Régions :	Massif central, Beaujolais
Point haut :	867m	Commune :	Saint-Vincent-de-Reins (69240)
Point bas :	482m		

Description

On part de Magny, sur la D10 entre Cublize et Saint-Vincent-de-Reins.

Le chemin est balisé en bleu et blanc.

À la sortie de Magny, vers Cublize, le chemin monte juste après la dernière maison derrière les poubelles «vertes». Après un passage dans une zone

coupée à blanc, on pénètre dans la forêt. On rejoint le PR®7a (1) (marque rouge et blanche avec un rond jaune) que l'on prend à gauche. On

redescend jusqu'à la route D10 que l'on prend sur la droite. Peu après, il y a des bâtiments sur la gauche et des flèches invitent à tourner à gauche (2) vers le Reins que l'on traverse.

Après le pont, on tourne à droite puis à gauche. À la sortie de la forêt, on aperçoit sur la droite l'arrière du château de Magny.

On accède à une petite route goudronnée que l'on prend sur la gauche jusqu'à la Croix de Nuzières (3).

On prend alors le chemin sur la droite.

On croise une petite route puis on emprunte sur la gauche la route D504 sur 200m et on la quitte sur la droite.

On rencontre le GR®7 que l'on prend sur la droite sur 600m. Avant d'arriver à la Croix des Aliziers, on tourne à gauche sur une large route forestière qui amène à la D504. On la prend sur la droite jusqu'au Col de la Cambuse en faisant attention à la circulation.

Au Col de la Cambuse, on tourne à gauche sur la D94 sur une centaine de mètres et on tourne à droite sur le GR®7 (et le chemin azur).

On avance sur la crête qui est la ligne de partage des eaux entre la Loire (à gauche) et le Rhône (à droite).

On passe devant la Roche des Fées.

On quitte le GR® sur la gauche (4). On est alors aussi sur des parcours de sentiers de Saint-Bonnet-le-Troncy. On ne manque pas d'indications pour descendre jusqu'au Ronçon, qu'on traverse sur un pont avant de traverser la D94E et remonter vers Lurcy.

Le chemin azur tourne à gauche et on passe devant un étang clos. On longe une carrière. On atteint un hameau, le Munal, où on peut, en allant tout droit, retrouver une route goudronnée que l'on prend vers la gauche et qui ramène à Magny.

Points de passages

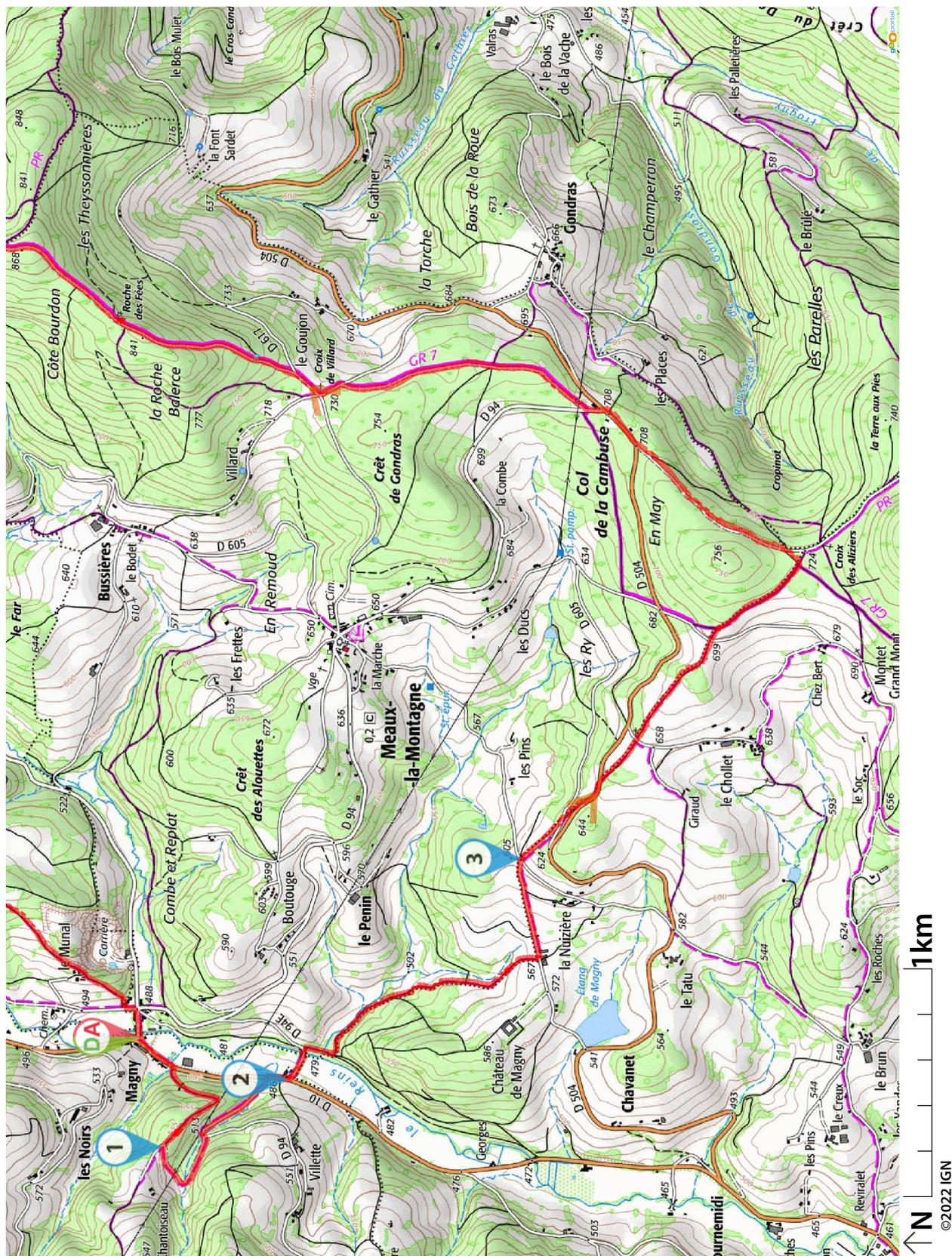
	D/A	N 46.052916° / E 4.396097° - alt. 490m - km 0
	1	N 46.052036° / E 4.389817° - alt. 561m - km 0.88
	2	N 46.047122° / E 4.393724° - alt. 487m - km 1.82
	3	N 46.037997° / E 4.406238° - alt. 602m - km 3.68
	4	N 46.059847° / E 4.44114° - alt. 847m - km 9.81
	D/A	N 46.052916° / E 4.396097° - alt. 490m - km 15.03

Informations pratiques

Il vaut mieux remplir sa gourde avant de partir.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-cublize-circuit-azur-nord/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

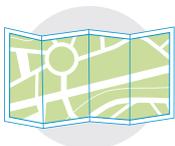
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.